

ACIDE CITRIQUE - E330

Monohydrate granulaire

DESCRIPTION

Acide citrique monohydrate granulaire obtenu par voie fermentaire.

Formule chimique : $C_6H_8O_7 \bullet H_2O$ Poids moléculaire : 210,15

EINECS: 201-069-1 Origine: Extra CEE

Cristaux blancs (granulés fins : 12 - 30 mesh), inodores, au goût fortement acide.

Très soluble dans l'eau ; soluble dans l'alcool éthylique et dans l'éther.

Description analyse	UM	Spécifications EU
Aspect		CRISTAUX
Identification et solubilité		PASSE TEST
Titre	%	99.7 – 100.3
Eau	%	7,5 – 8.8
Calcium	PPM	<30
Métaux lourds	PPM	<5
Arsenic	PPM	<1
Mercure	PPM	<0.5
Fer	PPM	<3
Chlorures	PPM	<5
Sulfates	PPM	<100
Acide Oxalique	PPM	<100
Substances facilement carbonisables		PASSE TEST
Cendres sulfatées	%	<0.05

COMPOSITION

Acide citrique monohydrate.

EMPLOI

Additif pour usage alimentaire. Emplois : conservateur, acidifiant et/ou correcteur d'acidité dans les aliments où son emploi est autorisé.

MODE D'EMPLOI

Disperser directement dans le moût ou le vin à traiter.

Limitations d'usage : quantité maximale dans le vin traité mis sur le marché : 1 g/l



FICHE TECHNIQUE

DOSES D'EMPLOI

Pour vins blancs et rouges : de 20 à 60 g/hl.

Dans le vin fini, l'acide citrique ne doit pas dépasser la quantité de 1 g/l, limite légale actuelle.

CONDITIONNEMENTS

Conditionnement de 1 Kg et de 25 Kg.

CONSERVATION

<u>Conditionnement fermé</u>: conserver dans un lieu frais (température inférieure à 25°C), sec, ventilé et exempt d'odeurs. Le produit conserve ses caractéristiques intactes pendant au moins 24 mois à compter de la date de production. <u>Conditionnement ou vert</u>: le refermer soigneusement et le conserver dans un lieu frais (température inférieure à 15°C), sec et ventilé. Utiliser le produit rapidement.

DANGEROSITÉ

Selon le D.M. du 28/01/1992, le produit est classé : Xi – IRRITANT.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec la législation en vigueur. Produit pour usage alimentaire et œnologique, à usage professionnel exclusif.